



Assemblée générale

Distr. générale
3 mars 2009
Français
Original : anglais

Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Îles Caïmanes

Document de travail établi par le Secrétariat

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Généralités	1–3	3
II. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique	4–18	3
III. Budget	19–22	7
IV. Situation économique	23–43	8
A. Généralités	23–25	8
B. Agriculture, pêcheries et environnement	26–29	8
C. Tourisme	30–34	9
D. Services financiers	35–37	11
E. Infrastructure, construction et transports	38–42	11
F. Services de télécommunications et de distribution	43	12
V. Conditions sociales	44–72	12
A. Droits de l'homme	44–51	12
B. Main-d'œuvre et immigration	52–54	14
C. Enseignement et affaires culturelles	55–61	14
D. Santé publique	62–65	16
E. Criminalité et sécurité publique	66–68	16
F. Préparation aux catastrophes	69–72	17



VI.	Relations avec les organisations et les partenaires internationaux	73–77	18
VII.	Le statut futur du territoire	78–82	19
A.	Position du gouvernement territorial	78	19
B.	Position de la Puissance administrante	79–81	19
C.	Décisions prises par l'Assemblée générale	82	19

I. Généralités

1. Les îles Caïmanes sont un territoire non autonome administré par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Situées à quelque 300 kilomètres à l'ouest de la Jamaïque et à peu près à la même distance au sud de Cuba, elles comprennent trois îles : la Grande Caïmane (197 km²), Caïmane Brac (39 km²) et la Petite Caïmane, adjacente à Caïmane Brac et en grande partie non aménagée (28 km²). La capitale, Georgetown, est située dans la Grande Caïmane.

2. Selon le Bureau de l'économie et de la statistique des îles Caïmanes, la population du territoire a augmenté, passant de 53 172 habitants en 2006 à 53 886 habitants en 2007, et affiche un taux de croissance annuelle de 1,3 %¹. La population est caïmanaise dans une proportion de 60 % et non caïmanaise dans une proportion de 40 %².

3. La loi sur les territoires britanniques d'outre-mer, qui est entrée en vigueur en 2002, accorde à tous les habitants des territoires le droit à la pleine citoyenneté britannique et a remplacé officiellement les termes « colonies » et « territoires dépendants » par l'expression « territoires d'outre-mer ». Elle permet aux Caïmanais d'être titulaires d'un passeport britannique et de travailler dans tout pays de l'Union européenne.

II. Questions d'ordre constitutionnel, juridique et politique

4. Le nom officiel de l'actuelle Constitution des îles Caïmanes est « Caribbean and North Atlantic Territories, The Cayman Islands (Constitution) Order 1972 ». Sept amendements y ont été apportés, dont un en 1984, en 1987, en 1992, en 1993, en 2003 respectivement et deux en 2004³. D'après la Constitution, le Gouverneur, nommé pour quatre ans par le Souverain britannique, est chargé des questions relatives aux affaires extérieures, à la défense, à la sécurité intérieure et à la fonction publique.

5. Suite aux recommandations de la Commission nationale d'examen de la Constitution désignée par le Gouverneur en 2001, plusieurs modifications ont été ultérieurement apportées à la structure politique du territoire. Aux termes de l'ordonnance administrative n° 1515 de 2003, portant amendement à la Constitution cette année-là, le Conseil exécutif a été remplacé par le Cabinet qui est dirigé par le Gouverneur, et les fonctions de chef de gouvernement à la tête du gouvernement du territoire et de chef de l'opposition à l'Assemblée législative ont été créées. Le Cabinet est chargé de l'administration de l'État. Le Gouverneur nomme le chef du gouvernement et le chef de l'opposition à l'Assemblée législative et préside le Cabinet. Celui-ci est composé de trois membres désignés par le Gouverneur appelés les membres officiels (le Secrétaire général, le Procureur général et le Secrétaire aux

Note : L'information contenue dans le présent document provient de publications, dont celles fournies par le gouvernement du territoire, et de renseignements communiqués au Secrétaire général par la Puissance administrante, en vertu de l'Article 73 e de la Charte des Nations Unies.

¹ Renseignements reçus de la Puissance administrante le 9 janvier 2008.

² Voir l'Enquête sur la main-d'œuvre des îles Caïmanes de 2007, p. 12 à l'adresse www.eso.ky.

³ www.constitution.gov.ky.

finances) et cinq membres élus par l'Assemblée législative, appelés ministres. En outre, le Souverain britannique [avec l'avis de son Privy Council (Conseil privé)] ainsi que le Gouverneur (avec l'avis et l'assentiment de l'Assemblée législative) sont habilités à légiférer pour assurer la paix, l'ordre et le bon gouvernement des îles³.

6. L'Assemblée législative est composée de 3 membres de droit désignés dans la Constitution et de 15 membres élus au suffrage universel pour une période de quatre ans. Aux termes de la Constitution, les membres élus de l'Assemblée législative doivent, à leur première réunion, élire leur président parmi eux ou parmi ceux qui sont qualifiés pour être élus membres, à l'exception des ministres³.

7. Dans les îles Caïmanes, le système judiciaire comprend trois degrés de juridiction – le Tribunal d'instance (Summary Court) qui comprend le Tribunal des mineurs (Youth Court), le Tribunal de grande instance et la Cour d'appel. Le Tribunal d'instance a compétence civile et pénale. Les recours introduits par le Tribunal d'instance sont examinés par le Tribunal de grande instance, instance supérieure d'archives qui administre la *common law* et la *law of equity* d'Angleterre ainsi que les législations locales. Les recours introduits par le Tribunal de grande instance sont examinés par la Cour d'appel des îles Caïmanes, qui comprend un président et au plus deux juges d'appel. Un juge du Tribunal de grande instance peut exercer tous les pouvoirs d'un seul juge de la Cour d'appel. Dans certains cas, un appel peut être interjeté auprès du Comité judiciaire du Conseil privé à Londres⁴.

8. Il n'existait pas, jusqu'en 2000, de parti politique officiel sur le territoire et divers groupes, tels que la National Team (Équipe nationale), la Democratic Alliance (Alliance démocratique) et la Team Cayman (Équipe caïmanaise), faisaient office de formations politiques. Après la défaite de l'Équipe nationale aux élections générales de 2000, une majorité des membres de l'Assemblée législative s'est constituée en parti politique, le Parti démocratique uni (PDU), le 5 novembre 2001. En 2002, l'opposition a constitué un second parti, le Mouvement populaire progressiste (MPP), et en février 2005, l'Alliance démocratique populaire (ADP) s'est formée.

9. Les élections générales qui se sont tenues le 11 mai 2005 se sont soldées par une victoire écrasante sur le PDU, le parti sortant, du MPP qui a remporté 9 des 15 sièges à l'Assemblée législative, contre 5 pour le PDU et 1 pour l'ADP qui venait de se constituer. M. Kurt Tibbetts du MPP a remplacé M. McKeeva Bush à la tête du gouvernement. Les prochaines élections générales sont prévues en 2009.

10. Comme cela a déjà été signalé (voir A/AC.109/2006/16 et A/AC.109/2007/2), les réformes constitutionnelles n'ont pas progressé rapidement au début des années 2000 et ont porté essentiellement sur les questions électorales. En 2005, bien que le Chef du gouvernement ait annoncé que les îles Caïmanes étaient disposées à reprendre les négociations avec le Royaume-Uni, les pourparlers officiels entre le gouvernement et celui-ci ont été relancés en mars 2006. Une délégation du Ministère britannique des affaires étrangères et des affaires du Commonwealth, qui a effectué une visite d'étude aux îles Caïmanes, a proposé d'apporter une série de modifications au projet de constitution à l'étude depuis 2003, en particulier au chapitre relatif à la déclaration des droits³. Dans le cadre de l'examen

⁴ Voir www.gov.ky.

constitutionnel en cours, on analyse la déclaration constitutionnelle de protection des droits, fondée sur les conventions internationales⁵.

11. En février 2007, le Chef du gouvernement a annoncé la création d'un nouveau secrétariat chargé de relancer le processus de révision constitutionnelle dans les îles Caïmanes qui s'est employé, dès mars 2007, à obtenir des soutiens et à sensibiliser l'opinion publique sur la question⁶. Dans son discours du Trône de 2007, le Gouverneur a déclaré qu'en la matière il était indispensable de consulter dûment la population caïmanaise, notamment par voie de référendum, pour définir le mandat qui servirait de base aux négociations entre le gouvernement du territoire et le Royaume-Uni⁷.

12. Avec l'appui du Secrétariat chargé de la révision constitutionnelle, le territoire s'est lancé dans l'« initiative de modernisation de la Constitution », comprenant quatre phases : a) recherches pour recenser les domaines viables de réforme constitutionnelle et publication d'un document public de réflexion; b) consultations et formation du public sur les questions constitutionnelles soulevées dans ce document; c) référendum national sur la réforme constitutionnelle; et d) négociations avec le Royaume-Uni sur cette modernisation⁸.

13. Au début de 2008, la modernisation est entrée dans sa deuxième phase. Le 12 janvier, le gouvernement du territoire a publié un document intitulé « The Cayman Islands' Constitution: a reflection of who we are – summary of proposals »⁹ (Constitution des îles Caïmanes : réflexion sur qui nous sommes – résumé de propositions) visant à faciliter les consultations du public. Dans l'introduction au document concernant le référendum, le gouvernement du territoire s'est dit convaincu que le pays ne souhaitait aucunement obtenir l'indépendance et a dit que le processus de révision constitutionnelle en cours visait à améliorer les rapports avec le Royaume-Uni, et rendre l'administration interne du territoire plus démocratique, efficace et responsable.

14. Un référendum sur les propositions constitutionnelles est prévu dans le but de préparer le gouvernement du territoire aux négociations avec la Puissance administrante sur une nouvelle constitution. Initialement programmé pour mai 2008 puis pour juillet 2008, il a été repoussé à 2009⁹. En juin 2008, le Chef du gouvernement avait énoncé les raisons qui avaient abouti au report du référendum de juillet, dont les suivantes : besoin de plus de temps pour étudier la modernisation constitutionnelle; inquiétudes quant à la Charte des droits en faveur de la culture locale; désir d'attendre le projet de document que devrait produire la poursuite des négociations constitutionnelles avec le Royaume-Uni; mauvais choix de la date pour une consultation en juillet en raison des vacances d'été, faisant redouter une faible participation au scrutin et un résultat non représentatif; enfin, la date du référendum

⁵ Voir les sites Web www.caymannetnews.com/news-9461--8-8---.html, 21 août 2008; et www.constitution.gov.ky.

⁶ Renseignements communiqués par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; voir aussi le site Web www.caribbeanetnews.com, le 20 février 2007.

⁷ Renseignements communiqués par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; discours du Trône prononcé par le Gouverneur Stuart Jack le vendredi 27 avril 2007, voir le site Web www.gov.ky.

⁸ www.constitution.gov.ky, 3 juillet 2007.

⁹ Commission des affaires étrangères de la Chambre des Communes du Parlement du Royaume-Uni, www.publications.parliament.uk, 6 juillet 2008.

serait mieux choisie, avait-on estimé, si elle coïncidait avec les élections générales prévues en mai 2009.

15. Une première session de négociations entre les Gouvernements des îles Caïmanes et du Royaume-Uni a eu lieu en septembre 2008. La délégation caïmanaise comprenait des représentants du gouvernement élu, de l'opposition légale, de la Chambre de commerce, du Comité des droits de l'homme, de l'Association des ministres caïmanais et de la Conférence des Adventistes du septième jour des îles Caïmanes.

16. À la fin de cette première session, Kurt Tibbetts, le Chef du gouvernement, a fait part d'« avancées significatives sur un certain nombre de points clefs », ajoutant qu'il était « de plus en plus optimiste que [...] nous parviendrons à un document qui aura le soutien d'une large majorité du peuple caïmanais. [...] Les propositions à l'étude sont les mêmes que celles que le gouvernement avait publiées sous leur forme révisée et diffusées dans tout le pays en mai dernier pour les livrer à l'examen du public, lui permettre de se prononcer sur elles et de faire part de ses commentaires. En réalité, on peut dire d'elles qu'elles sont les propositions du peuple. » Il a également estimé que « la société caïmanaise et le monde extérieur ont subi de profonds changements depuis 1972, époque à laquelle la Constitution actuelle est entrée en vigueur. Notre peuple a gagné en maturité et en confiance en soi. Ses besoins en matière de participation à la gouvernance nationale ont aussi changé ».

17. « C'est dans ce contexte », a-t-il poursuivi, « que le Gouvernement cherche à redéfinir la relation constitutionnelle avec le Royaume-Uni pour obtenir un meilleur partage des responsabilités dans la prise de décisions. Notre relation avec le Royaume-Uni a évolué. Nous ne sommes plus une colonie au sens historique du terme. La relation telle qu'elle existe aujourd'hui ressemble plus à un partenariat. Et les partenariats entraînent effectivement un partage des responsabilités »¹.

18. Une nouvelle session de négociations prévue pour la fin 2008 a dû être reportée à la suite de l'ouragan Paloma; les négociations ont repris en janvier 2009 pour se conclure début février avec la mise au point, le 10 février 2009, du nouveau projet de constitution. S'exprimant sur le document lors d'un point de presse du Cabinet, le Chef du gouvernement a estimé que

« cette nouvelle Constitution est bonne pour les îles Caïmanes. Elle donne aux gens ce qu'ils réclament. Elle préserve notre patrimoine, défend les valeurs qui nous sont chères, protège nos droits humains fondamentaux et donne plus largement la parole aux Caïmanais dans la gestion de nos affaires intérieures, tout en maintenant et en renforçant nos liens constitutionnels avec le Royaume-Uni. Notre système de gouvernance en sera bonifié et notre pays mieux équipé pour faire face aux défis du début du XXI^e siècle. La nouvelle Constitution représente le meilleur accord possible à ce stade. Personne n'a obtenu tout ce qu'il voulait, et cela vaut pour le Gouvernement. Ce que nous avons obtenu, c'est une nouvelle Constitution qui satisfait le Royaume-Uni mais qui est aussi l'expression d'un large consensus national, un accord politique auquel les participants sont parvenus à l'issue d'un processus de donnant-donnant caractéristique de toutes négociations ».

M. Tibbetts a indiqué que la première priorité du gouvernement serait d'assurer une large diffusion du document et de l'appuyer par le lancement, avant le référendum de mai 2009, d'une campagne de sensibilisation et d'éducation de l'opinion¹⁰.

III. Budget

19. Les droits à l'importation, les services financiers, les redevances et les droits de timbre procurent à l'État l'essentiel de ses recettes. D'après la Puissance administrante, le résultat budgétaire des îles Caïmanes s'est détérioré en 2007, la forte augmentation des dépenses ayant dépassé la croissance modérée des recettes. Les recettes totales ont progressé de 2,5 % pour s'élever à 512,9 millions de dollars des îles Caïmanes, alors que les dépenses totales, en hausse de 27,4 %, ont atteint 552 millions. Il en est résulté un déficit de 39,1 millions de dollars des îles Caïmanes, soit 1,8 % du produit intérieur brut (PIB), alors que l'exercice 2006 avait dégagé un excédent de 67,3 millions, soit 3,3 % du PIB. Cette brusque inversion de la tendance provient d'une contraction de l'excédent actuel qui, de 116,1 millions de dollars des îles Caïmanes en 2006, est tombé à 77,4 millions l'an dernier.

20. Dans sa déclaration de politique stratégique 2009/10 définissant les paramètres pour la préparation du budget de l'exercice 2009/10, le Gouvernement du territoire a prévu des dépenses d'équipement révisées à hauteur de 143,3 millions de dollars des îles Caïmanes pour 2008/09, de 135 millions pour 2009/10, de 63 millions pour 2010/11 et de 59 millions pour 2011/12. Ce programme de dépenses comporte notamment des investissements dans les domaines ci-après : éducation, infrastructure des transports, nouveaux services publics, santé et politique économique¹.

21. Dans le cadre de la réforme de la gestion des affaires publiques du territoire, une nouvelle loi et de nouvelles réglementations relatives à la gestion des services publics sont entrées en vigueur en 2007. Cette nouvelle loi marque la deuxième étape de la réforme, la loi de 2001 sur la gestion des affaires publiques et les finances publiques en ayant été la première. Une autre loi relative aux pouvoirs publics en marquera la troisième. Les quelque 3 500 fonctionnaires sont concernés par la réforme qui a décentralisé la prise de décisions en matière de gestion du personnel et permet des méthodes d'évaluation axées sur les résultats et l'adoption de mesures d'incitation.

22. En présentant sa politique budgétaire en avril 2008, le Gouvernement du territoire a manifesté sa confiance dans la poursuite, malgré la crise, d'une activité économique forte, soutenue par les secteurs de la finance et du tourisme. Bien que contraint de différer certains grands travaux et de compenser, dans le budget, les pertes d'exploitation des organismes officiels et des entreprises publiques, le Gouvernement ne prévoit aucune suppression d'emploi, aucune coupe dans les services ni aucune augmentation d'impôts⁴.

¹⁰ Communiqué de presse du 16 février 2009, www.gov.ky.

IV. Situation économique

A. Généralités

23. Les îles Caïmanes ont l'un des niveaux de vie les plus élevés des Caraïbes. L'économie repose sur le tourisme et les services financiers extraterritoriaux. Pour l'année 2007, le produit intérieur brut par habitant était estimé à 40 242 dollars des îles Caïmanes. Selon les indicateurs pour la première moitié de l'année dernière, l'économie du pays paraissait en voie de réaliser un taux de croissance de 1,5 % en 2008¹.

24. Le montant total des importations pour 2007 s'est élevé à 881,8 millions de dollars des îles Caïmanes¹, et pour le premier trimestre 2008, il était de 235,7 millions¹¹. Bien que les importations dépassent de loin les exportations, ce déséquilibre commercial est ordinairement compensé par les recettes tirées du tourisme et du secteur des services financiers¹². Le montant des exportations en 2007 s'est chiffré à 21,5 millions de dollars des îles Caïmanes. Le déficit commercial apparent était donc de 860,3 millions de dollars des îles Caïmanes, légèrement inférieur aux 867,8 millions enregistrés en 2006¹³. Pour 2008, l'inflation prévue devait atteindre 3,8 %, sous la poussée des prix alimentaires, des services publics de distribution, du pétrole, des produits pétroliers et des biens manufacturés¹.

25. Les principaux partenaires commerciaux des îles Caïmanes sont les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et les États membres de la Communauté des Caraïbes.

B. Agriculture, pêcheries et environnement

26. D'après les informations fournies par la Puissance administrante, la production agricole, bien que limitée en raison d'un sol peu fertile, d'une faible pluviométrie et des coûts salariaux élevés, a pratiquement doublé au cours des dernières années et ce secteur se rétablit lentement après les lourds dégâts causés par l'ouragan Ivan en 2004. Parmi les mesures prises pour le renforcer, on note l'amélioration de l'élevage (bovins et chèvres), l'importation de mangues, d'avocats, de bananes et de plantains, ainsi que d'agrumes aux fins de replantation, la remise en état des pâturages et des vergers, et la réparation des clôtures. Ces actions ont par ailleurs bénéficié de moyens de production agricoles subventionnés, tels que les aliments pour le bétail et les engrais. Cependant, les efforts pour développer les récoltes de bananes et de plantains ont subi d'importants reculs en raison des ouragans successifs de 2007 (Dean) et de 2008 (Gustav et Paloma), les producteurs de bananes et de plantains étant les plus touchés. L'agriculture continue de représenter environ 1,4 % du PIB¹⁴. En octobre 2007, une nouvelle infestation dévastatrice de la cochenille rose de l'hibiscus a été signalée. Le Département de l'agriculture a pris des dispositions pour lutter contre ce fléau dans les zones infestées.

¹¹ Voir le Rapport annuel 2007 du Bureau de l'économie et de la statistique, 5 septembre 2007, www.eso.ky.

¹² Voir *The Economist Intelligence Unit*, îles Caïmanes, profil 2007.

¹³ Voir le Rapport 2007 des statistiques du commerce extérieur des îles Caïmanes, publié par le Bureau de l'économie et de la statistique en avril 2008, www.eso.ky.

¹⁴ Voir www.cia.gov/cia/publications/factbook/index.html.

27. Le Département de l'environnement a établi un service du développement durable, qui a pour tâche de recenser et d'évaluer les points vulnérables, étroitement liés les uns aux autres, du changement climatique mondial. Le projet Renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques, qui est géré sur le territoire par le Groupe de travail national sur l'adaptation au changement climatique, progresse sur la voie d'une stratégie nationale dans ce domaine. En ce qui concerne la préservation du milieu marin, les récents succès obtenus par le Nassau Grouper Programme dans le domaine de la protection des agrégats reproducteurs lui ont valu un retentissement international, et grâce au programme de recrutement larvaire par marquage acoustique et de bouées océaniques dérivantes, on lui doit des progrès importants dans le recensement des aspects locaux et régionaux des importantes espèces menacées des Caraïbes.

28. En 2008, les îles Caïmanes et les autres territoires des Caraïbes administrés par le Royaume-Uni – Anguilla, les îles Vierges britanniques, Montserrat, les îles Turques et Caïques – se sont entendus pour travailler à l'élaboration d'une stratégie nationale destinée à réduire les effets néfastes des changements climatiques. L'accent a été mis en particulier sur des études d'impact et des évaluations de vulnérabilité, l'élaboration de stratégies nationales et sectorielles d'adaptation, la sensibilisation et l'information du public et la gestion de projets nationaux. L'entreprise a été menée conjointement avec un projet de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et de l'Union européenne visant à définir des stratégies pour faire face aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la diversité biologique¹⁵.

29. À l'occasion de la réunion du Conseil consultatif pour les territoires d'outre-mer tenue à Londres les 28 et 29 octobre 2008, le Gouvernement du territoire a convenu de coopérer avec le Royaume-Uni pour remédier aux conséquences probables des changements climatiques et promouvoir des politiques durables de protection de l'environnement avec le concours du Ministère britannique de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales¹⁶. Le Département de l'environnement du territoire s'engage à mettre sur pied une stratégie nationale dans le cadre de son projet Renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques¹⁷, qui encourage un certain nombre de territoires participants des Caraïbes à s'adapter aux changements et au caractère variable du climat tout en suivant les principes du développement durable¹⁸.

C. Tourisme

30. Le secteur du tourisme représente environ la moitié du PIB des îles Caïmanes et assure un tiers des emplois du territoire. Le nombre de visiteurs arrivés par avion a augmenté de 5,2 % : sur les 11 premiers mois (janvier à novembre) de l'année 2008, il s'établissait à 274 729 visiteurs, contre les 261 248 enregistrés fin décembre

¹⁵ Voir le site www.dfid.gov.uk/pubs/files/departamental-report/2008/Chapter9.pdf.

¹⁶ Voir le site www.fco.gov.uk, consulté la dernière fois le 12 novembre 2008.

¹⁷ « Climate Change Adaptation Projects in the Caribbean », Centre du changement climatique de la Communauté des Caraïbes, à consulter sur le site www.reunion2008.eu/pdf/presentation/EU%20and%20Overseas%20Entities%20Climate%20Change%20Conference%20La%20Reunion.pdf.

¹⁸ Exposé sur le Renforcement de la capacité d'adaptation aux changements climatiques dans les territoires du Royaume-Uni des Caraïbes, juillet 2008.

2007, sur une année complète¹⁹. Le nombre des arrivées au 31 décembre 2008 laisse entrevoir un rétablissement complet après le déclin consécutif à l'ouragan Ivan en 2004²⁰. Cette reprise s'est opérée en dépit d'une forte saison d'ouragans en 2008, avec trois alertes qui ont déclenché des évacuations de touristes et fini par provoquer des dégâts majeurs sur l'une des îles lorsque l'ouragan Paloma a directement touché la Caïmane Brac le 8 novembre. On s'attendait à ce que cette île soit fermée au tourisme pour plusieurs mois.

31. À la fin novembre 2008, sur les 11 premiers mois de l'année, le nombre de croisiéristes était en recul de 10,58 %, passant d'environ 1,5 million de passagers pour l'ensemble de l'année 2007 (chiffre enregistré au 31 décembre) à environ 1,3 million. L'Autorité portuaire des îles Caïmanes s'est attaquée en décembre 2006 à l'encombrement causé par les croisières (plus de 20 000 passagers par jour dans le passé), en adoptant un plan de gestion qui prévoit la limitation du nombre total de passagers pouvant être accueillis à un moment donné²¹. Comme pour les arrivées de passagers par avion, les conditions météorologiques ont eu une influence majeure sur le nombre de croisiéristes en 2008, puisqu'elles ont provoqué un manque à gagner des commerçants pendant 25 jours d'escale, et la perte d'environ 100 000 passagers. L'insuffisance des installations d'amarrage a aussi eu un effet négatif, cela au moment où une grande compagnie maritime regroupe ses itinéraires de croisière en vue du lancement de son paquebot géant, l'*Oasis*, dont les 5 400 passagers seront trop nombreux pour lui permettre de faire escale dans les ports où le débarquement se fait par chaloupes. Afin de limiter les pertes de revenus résultant de ces deux facteurs, le gouvernement des îles Caïmanes a annoncé des projets de nouvelles installations d'amarrages destinées à augmenter les capacités d'accueil de son port de croisière.

32. En mars 2009, le gouvernement doit officiellement présenter et lancer sa politique nationale de gestion du tourisme pour la période 2009-2013.

33. En outre, le gouvernement du territoire a lancé le projet environnemental des îles Caïmanes relatif au secteur du tourisme, qui est un partenariat privé/public visant à limiter l'impact de cette industrie sur l'environnement. Sept établissements participent à l'étude pilote, qui a été lancée en février 2008. Pour six de ces établissements, le recueil et la présentation des données de référence devaient être achevés en février 2009²² pour le label écologique Green Globe 21, et en mars pour le Queen Elizabeth II Botanic Park. Le Département du tourisme prévoit également de faire évaluer l'île de la Petite Caïmane dans le cadre du programme de destinations touristiques Green Globe pour 2009.

34. Si les États-Unis sont restés de loin le premier marché pour les îles Caïmanes au premier trimestre 2008, représentant quelque 75,5 % de l'ensemble des visiteurs, sa croissance de 6,6 % a été plus faible par comparaison aux arrivées en provenance du Canada et de l'Europe. Ces marchés secondaires continuent de bien se

¹⁹ Au moment où le présent rapport a été établi, les statistiques touristiques pour décembre 2008 n'étaient pas disponibles.

²⁰ Voir le site du Département du tourisme, www.caymanislands.ky/statistics, consulté la dernière fois le 6 janvier 2009. Le nombre de visiteurs avant l'ouragan Ivan était de 293 517 en 2003.

²¹ Cette mesure autorise un maximum de six bateaux ou de 15 000 passagers par jour, la plus grande des deux données étant retenue.

²² Pour l'établissement de Cayman Brac, la date d'achèvement des données de référence n'est pas connue en raison de sa fermeture en novembre 2008 à la suite de l'ouragan Paloma.

comporter, le Canada affichant une hausse de 23,5 %, et l'Europe de 10,8 %, par rapport au premier trimestre 2007²³.

D. Services financiers

35. Le secteur financier est l'un des piliers de l'économie des îles Caïmanes, qui continuent de figurer parmi les plus grands centres financiers internationaux du monde.

36. Selon le rapport économique annuel de 2007 des îles Caïmanes, publié en juillet 2008 par le Bureau de l'économie et de la statistique du gouvernement du territoire, le secteur des services financiers des îles a continué de donner de bons résultats en 2007. On a enregistré une augmentation du nombre des compagnies d'assurance agréées (3,4 %), des fonds communs de placement (15,7 %), des sociétés cotées en bourse (42,7 %), du volume des fonds échangés en bourse (50,9 %) et des inscriptions au registre du commerce (16 %). La seule ombre au tableau a été le nombre d'agréments délivrés aux banques et sociétés fiduciaires qui a diminué de 3,4 % en raison de la poursuite des regroupements dans le secteur bancaire. Cette tendance généralement positive s'est maintenue au cours du premier semestre de 2008. Le nombre de fonds spéculatifs domiciliés dans les îles Caïmanes a dépassé la barre des 8 000, soit près de 80 % de la quantité totale de ces fonds extraterritoriaux dans le monde entier²⁴.

37. En ce qui concerne le cadre réglementaire, on a souvent mis en avant, comme preuve de la détermination du territoire à renforcer la législation contre le blanchiment d'argent, le rapport sur la « Gestion des risques dans les territoires d'outre-mer » établi par le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni et celui sur « La troisième session de l'évaluation mutuelle des îles Caïmanes » produit par le Groupe d'action financière des Caraïbes²⁵. À la suite d'une visite aux îles Caïmanes en mars 2008, la Commission des Affaires étrangères a recommandé au Ministère des affaires étrangères et du Commonwealth, dans un rapport daté du 7 juillet 2008, d'encourager les Bermudes, les îles Vierges britanniques, les îles Caïmanes et Gibraltar à continuer de progresser dans le renforcement de la réglementation financière, en particulier en ce qui concerne les accords en matière d'enquête sur le blanchiment d'argent⁹.

E. Infrastructure, construction et transports

38. Dans le secteur du bâtiment, selon le rapport économique du territoire pour le troisième trimestre 2008, le montant des travaux prévus au titre des permis de construire s'est élevé à 419,9 millions de dollars des îles Caïmanes sur les neuf premiers mois de l'année, après avoir bénéficié de projets gouvernementaux. Ce chiffre reflète une progression de 24,3 % par rapport à la même période de l'année précédente, où les permis de construire avaient représenté une valeur de 337,9 millions.

²³ Gouvernement des îles Caïmanes : présentation du budget, avril 2008.

²⁴ Renseignements fournis par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; et www.eso.ky.

²⁵ Renseignements fournis par la Puissance administrante, le 9 janvier 2008; National Audit Office, novembre 2007, à l'adresse www.nao.org.uk; Caribbean Financial Task Force, décembre

39. Le Cabinet a approuvé le 26 mars 2008 l'organisation, l'élaboration et la mise en œuvre d'un recensement de la population et du logement pour les îles Caïmanes. Le prochain recensement aura lieu en octobre 2010²⁶.

40. Le réseau routier des îles Caïmanes, sérieusement endommagé ces dernières années par les violentes saisons d'ouragans, comprend environ 785 kilomètres de routes. Le réseau routier fait l'objet d'investissements considérables pour remédier au problème.

41. Des liaisons aériennes internationales relient la Grande Caïmane aux États-Unis, au Canada, à l'Europe, à la Jamaïque, au Honduras et à Cuba à raison de plus de 100 vols par semaine, tandis que des compagnies aériennes locales et des vols charters assurent la liaison entre les trois îles. En 2008, Cayman Airways a ouvert des vols directs sur Washington et sur Chicago en complément de ses autres liaisons sur l'Amérique du Nord¹. Par ailleurs, Delta Airlines a annoncé en novembre 2008 une nouvelle desserte entre Atlanta et Georgetown²⁷.

42. Le port de Georgetown est la plaque tournante des croisières à destination des îles Caïmanes. Celles-ci sont par ailleurs desservies régulièrement par des paquebots, et un certain nombre de navires appartenant à des armateurs locaux ou battant pavillon caïmanais assurent le transport des marchandises.

F. Services de télécommunications et de distribution

43. Centre d'affaires international de premier plan, le territoire est tributaire de services de télécommunications et de distribution. D'après le rapport économique annuel de 2007, le secteur des télécommunications a enregistré de très bons résultats au cours de l'exercice budgétaire 2006/07. Le nombre total de lignes téléphoniques recensées à la fin de l'année (122 167, soit 2,3 lignes par habitant) était en hausse de 10,4 %. En outre, la consommation des services de distribution a augmenté. La consommation d'eau est passée de 6 944 mètres cubes en 2005/06 à 7 358 mètres cubes l'année suivante, soit une augmentation de 6 %, et celle d'électricité a progressé de 21,65 % pour atteindre les 456 040 000 kilowatts heure. D'après le Rapport économique annuel de 2007, le nombre total de lignes téléphoniques, fixes et mobiles, recensées à la fin de l'année était de 130 622, en hausse de 6,9 % par rapport à l'année précédente, ce qui représente 2,46 lignes par habitant. Selon le même rapport, la consommation d'électricité s'élevait à 510 640 000 kilowatts heure, en augmentation de 12 %, et pour l'eau, avec 7 627 mètres cubes utilisés, la progression était de 3,6 %.

V. Conditions sociales

A. Droits de l'homme

44. Le territoire est assujéti à plusieurs grandes conventions relatives aux droits de l'homme auxquels la Puissance administrante a accédé, dont la Convention

2007, à l'adresse www.cfatf.org.

²⁶ Bureau de l'économie et de la statistique, recensement 2010 de la population et du logement, au site www.eso.ky, consulté la dernière fois le 28 juillet 2008.

²⁷ www.caribbeannews.com, 28 octobre 2008.

européenne des droits de l'homme. Le Service des traités et des conventions relevant du Bureau du Procureur général surveille l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme dans les îles Caïmanes.

45. Le Comité des droits de l'homme des îles Caïmanes a publié un certain nombre de rapports concernant des affaires individuelles relatives aux droits de l'homme et a donné des avis aux organismes publics. Au cours de la période 2007/08, le Comité a continué d'enquêter sur des affaires individuelles relatives aux droits de l'homme dans le cadre du programme d'enseignement²⁸.

46. Le gouvernement du territoire a commencé à promouvoir l'adoption de lois relatives à la liberté de l'information permettant à la population d'accéder aux documents officiels. Le 21 juin 2007, le Comité directeur sur la liberté de l'information a été créé et une loi relative à la liberté de l'information devrait entrer en vigueur au début de l'année 2009²⁹.

47. Dans le discours du trône d'avril 2008, il était énoncé que les besoins des enfants et des jeunes ne devaient pas être négligés. Le fait qu'il faut faire plus dans les domaines qui touchent à la jeunesse, au-delà des mesures existantes telles que la nouvelle loi sur les enfants, l'Assemblée de la jeunesse et le traitement des mineurs en difficulté, est à considérer comme un défi³⁰.

48. Dans son discours devant l'atelier sur la liberté de l'information à l'intention des décideurs de la zone Pacifique, qui s'est tenu à Honiara, dans les îles Salomon, du 30 juin au 2 juillet 2008, la représentante des îles Caïmanes a mis l'accent sur l'importance de la participation du public pendant tout le processus de l'élaboration et de la mise en œuvre de la législation sur la liberté de l'information³¹.

49. Dans son rapport du 7 juillet 2008, la Commission des affaires étrangères a recommandé au gouvernement du territoire de contrôler les conditions des détenus, des immigrants en situation irrégulière et des travailleurs migrants dans les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni, afin de s'assurer que leurs droits n'étaient pas violés³².

50. En août 2008, réunies dans les îles Turques et Caïques, les parties prenantes ont rencontré le responsable des Caraïbes pour les droits de l'homme chargé de coordonner un projet de quatre ans qu'exécutent depuis 2007 la Fondation du Commonwealth, l'Association du Commonwealth pour la formation juridique et la Commonwealth Human Rights Initiative. Le financement de ce projet par le Ministère britannique du développement international et le Foreign and Commonwealth Office repose sur l'intention d'aider les territoires d'outre-mer du Royaume-Uni à se conformer aux normes internationales en matière de respect des droits de l'homme et de mettre sur pied des plans d'action y contribuant³³. La réunion a permis de discuter du renforcement des capacités à cet égard, dans le

²⁸ Renseignements fournis par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; et www.humanrights.ky.

²⁹ Renseignements fournis par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; et *Cayman Compass*, 2 septembre 2007, à l'adresse www.caycompass.com.

³⁰ Voir le site www.gov.ky, discours du trône, avril 2008.

³¹ *Pacific Magazine* du 2 juillet 2008.

³² Commission des affaires étrangères, Chambre des Communes du Royaume-Uni, au site www.publications.parliament.uk, 6 juillet 2008.

³³ www.caribbeannetnews.com, 19 août 2008.

cadre du projet des territoires britanniques des Caraïbes, du Pacifique et de l'Atlantique Sud³⁴.

51. En septembre 2008, en réponse à des questions du journal *Caymanian Compass*, le Comité des droits de l'homme des îles Caïmanes a réaffirmé qu'il ne prônait pas une application « horizontale » des droits de l'homme dans le processus de modernisation constitutionnelle, mais que c'était une question sur laquelle les îles Caïmanes devraient se pencher. Dans le cas d'une application horizontale, un particulier serait en droit de demander que d'autres particuliers ou des entités privées exécutent des dispositions relatives aux droits de l'homme; dans le cas d'une application verticale, il ne pourrait l'exiger que du Gouvernement. Le 6 octobre 2008, le Comité a fait savoir dans un communiqué de presse que l'avant-projet de charte des droits avait recueilli un large consensus parmi les organisations non gouvernementales participant au processus, même s'il n'avait pas fait l'objet d'un accord total³⁵.

B. Main-d'œuvre et immigration

52. Selon l'enquête de 2007 sur la main-d'œuvre des îles Caïmanes, la population active du territoire comptait 36 476 personnes à l'époque, 60,1 % de Caïmanais et de 39,9 % non-Caïmanais. Le taux de chômage a augmenté en 2007, passant de 2,6 % en 2006 à 3,8 % l'année suivante³⁶.

53. La loi sur l'immigration entrée en vigueur en 2004 limite à une période de six mois à sept ans la durée du séjour des travailleurs étrangers sur le territoire, selon la catégorie de l'emploi. Elle concerne une large part de la main-d'œuvre caïmanaise, vu que plus de la moitié des travailleurs du secteur privé sont titulaires de permis de travail. Le nombre de ces permis a progressé de 6,7 %, passant de 24 794 au troisième trimestre 2007 à 26 451 à la même époque en 2008³⁷.

54. Les modifications apportées à la loi sur l'immigration des îles Caïmanes sont entrées en vigueur après l'adoption en décembre 2006 du projet d'amendement n° 2 par l'Assemblée législative et son approbation par le Gouverneur. Cette loi prévoit entre autres d'accorder la prérogative au responsable des services d'immigration d'octroyer le statut de citoyen à certaines catégories de travailleurs. Ces dispositions demeurent très controversées parmi les expatriés¹³. La même année, le Gouverneur a annoncé qu'il y aurait prochainement un examen du secteur public à l'issue duquel des limitations seraient imposées à la durée de validité des permis de travail, comme c'est déjà le cas pour le secteur privé.

C. Enseignement et affaires culturelles

55. L'enseignement est obligatoire pour tous les enfants du territoire âgés de 4 ans et 9 mois à 16 ans. Environ les deux tiers des enfants caïmanais fréquentent les

³⁴ www.caribbeannetnews.com, 20 août 2008.

³⁵ www.caycompass.com, 15 octobre 2008.

³⁶ Voir les statistiques du commerce extérieur des îles Caïmanes, troisième trimestre 2007 du Rapport économique trimestriel, Bureau de l'économie et de la statistique, www.eso.ky.

³⁷ Premier trimestre 2008 du Rapport économique trimestriel, www.eso.ky, consulté la dernière fois le 17 septembre 2008, www.eso.ky.

écoles publiques et, les autres, les écoles privées. L'enseignement est gratuit pour les Caïmanais dans tous les établissements d'enseignement primaire et dans les lycées. De plus, des écoles privées offrent un enseignement primaire et/ou secondaire. Le gouvernement du territoire assure le contrôle de tous les établissements privés³⁸.

56. Deux établissements publics et deux écoles privées dispensent un enseignement supérieur. L'University College sur les îles Caïmanes, connue jusqu'en 2004 sous le nom de Community College, est un établissement public doté de l'autonomie administrative³⁹. L'University College a connu une importante augmentation du nombre de ses étudiants et il accueille également le nouveau Collège de la fonction publique qui a ouvert ses portes en septembre 2007. La faculté de droit des îles Caïmanes est également un établissement public et est affiliée à l'Université de Liverpool au Royaume-Uni, tandis que le Collège international des îles Caïmanes et l'Université St. Matthew's sont des établissements privés⁴⁰.

57. Dans le discours du trône de 2007⁷, le Gouverneur a déclaré que les principaux objectifs visés pour l'année à venir consistaient à reconstruire l'établissement d'enseignement secondaire de George Town et d'entreprendre les travaux de construction de trois autres établissements de ce type, assortis de la mise en place de groupes d'apprentissage. Des modèles analogues seront mis au point pour l'île Caïmane Brac. À l'issue de l'examen du programme d'enseignement scolaire national, un projet de nouvelle législation sera élaboré. En janvier 2008, à l'issue de larges négociations, il a été procédé à un examen approfondi du programme national scolaire des îles Caïmanes. Il s'agissait de la deuxième des 10 stratégies adoptées par le Gouvernement pour réformer le système, telles qu'elles sont décrites dans le document du Consensus national sur l'avenir de l'enseignement³⁸.

58. En avril 2008, tous les enseignants du primaire ont pris part, dans leurs différentes communautés éducatives, à une œuvre de planification concertée dans le cadre du projet Baccalauréat international. Les six premières écoles (North Side, Prospect, Savannah, John A. Cumber, George Town and Creek et Spot Bay) ont fait acte de candidature, devenant les premiers établissements publics des îles Caïmanes à revendiquer le statut de candidat. Dans les établissements secondaires, c'est toute une gamme d'intéressantes nouvelles options d'examen qui est proposée aux élèves, et le campus de George Hicks innove dans le domaine du développement des possibilités d'apprentissage. Dans le cadre du processus de mise en place d'un programme national, les parents se sont formés à un nouveau mode d'évaluation, qui est établi par niveaux³⁸.

59. Dans le rapport budgétaire annuel qu'il a présenté devant l'Assemblée législative du territoire le 30 avril 2008, le Chef du gouvernement a indiqué qu'en raison des difficultés auxquelles se heurte le programme gouvernemental de financement, les délais initialement prévus pour les divers projets de construction avaient été allongés. Les trois nouveaux campus d'établissements secondaires, dont celui de Beulah Smith, seront achevés d'ici à septembre 2010, les nouvelles installations devant être mises en service pour le début de l'année scolaire 2010/11.

³⁸ Voir www.brighterfutures.gov.ky.

³⁹ Voir le site Web de University College Cayman Islands : www.ucci.edu.ky.

⁴⁰ Information fournie par la Puissance administrante le 9 janvier 2008; www.icci.edu.ky; et www.stmatthews.edu.

60. Par ailleurs, le chantier des nouveaux bâtiments de l'école primaire de George Town se poursuit et l'ouverture des portes est prévue pour la rentrée de septembre 2010.

61. Dans son discours du trône de 2007, le Gouverneur a déclaré que le Gouvernement continuait de soutenir l'action de la Fondation culturelle nationale caïmane et de la Galerie nationale des îles Caïmanes. Le Musée national bénéficie aussi d'un appui en vue de la poursuite de sa rénovation, et d'une exposition exhaustive sur les diverses influences qui ont façonné l'évolution des îles Caïmanes.

D. Santé publique

62. L'Administration des services de santé est chargée de l'ensemble des soins de santé dispensés dans les établissements publics. Outre des soins de médecine générale, une large gamme de soins spécialisés peuvent être reçus sur place. Le Health Practitioners Board (Conseil des médecins) est chargé de l'inscription des médecins exerçant à titre privé. L'hôpital de George Town compte 124 lits et comprend une salle d'urgence ultramoderne disposant de tout le personnel nécessaire, et il y a également un hôpital privé de 18 lits à George Town. Par ailleurs, il y a un hôpital public de 18 lits à Cayman Brac et il y a plusieurs centres de santé et dispensaires de district sur l'ensemble du territoire. L'assurance maladie est obligatoire aux îles Caïmanes.

63. Le système de soins de santé du territoire se heurte à certaines difficultés liées aux coûts, tels que ceux des services d'ambulance aérienne, aussi la viabilité économique et financière des services de santé est-elle une constante source de préoccupation⁴¹. En octobre 2006, l'Administration des services de santé a lancé un plan quinquennal visant à améliorer la qualité et l'efficacité des soins de santé. Au cours de l'examen du plan en décembre 2007, l'Administration a souligné qu'il fallait encore améliorer la situation des revenus du secteur des soins de santé⁴².

64. La dengue n'est pas endémique sur les îles Caïmanes, toutefois 12 cas de dengue ont été enregistrés entre octobre 2007 et février 2008 sur le territoire, dont l'un s'est avéré fatal⁴³.

65. À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida du 1^{er} décembre 2008, le Ministre de la santé a honoré la mémoire des victimes caïmanaises de la maladie lors d'une veillée aux chandelles en la John Gray Memorial Church. Il a exhorté les responsables communautaires à se porter en première ligne du combat contre le virus VIH et la pandémie du sida. Les médias rapportent que 14 personnes étaient atteintes de la maladie dans les îles Caïmanes pendant cette période⁴⁴.

E. Criminalité et sécurité publique

66. En septembre 2007, la police a signalé que la criminalité s'aggravait d'année en année bien que le nombre des actes de délinquance graves ait encore diminué par

⁴¹ Voir le *Caymanian Compass* des 24 juin 2007, 7 janvier et 6 février 2008, à l'adresse www.caycompass.com.

⁴² Ibid., 16 janvier 2008, à l'adresse www.caycompass.com.

⁴³ Ibid., 10 février 2008, à l'adresse www.caycompass.com.

⁴⁴ www.caymannetnews.com.

rapport à 2006⁴⁵. Le Chef du gouvernement a déclaré en décembre 2007 que les îles Caïmanes avaient l'intention d'améliorer leur protection frontalière, à l'aide de navires supplémentaires et d'une nouvelle gare maritime.

67. Un hélicoptère de police et des navires d'interception devaient être livrés en 2008¹.

68. En outre, s'agissant de la délinquance financière internationale, le Chef du gouvernement a déclaré à la même occasion que le territoire « avait une tradition de respect des règlements, comme le montre sa législation moderne, et appliquait les meilleures pratiques ». Dans ce contexte, il a également souligné le rôle de l'Autorité monétaire des îles Caïmanes pour ce qui est de veiller au respect des normes financières internationales sur le territoire et de rendre régulièrement compte au gouvernement du territoire des résultats obtenus.

F. Préparation aux catastrophes

69. L'ouragan Ivan de 2004 a changé la manière dont les organismes publics caïmanais se préparent à de telles catastrophes. En janvier 2007, le gouvernement a ainsi créé un nouvel organisme, le « Hazard Management Cayman Islands », qui a pour mission d'aider les habitants du territoire à se préparer à divers types de catastrophe et à s'en relever. Selon la Puissance administrante, la remarquable efficacité avec laquelle cet organisme et les autres autorités ont géré la situation lors du passage de l'ouragan Dean en août 2007, témoigne de l'important travail effectué en la matière depuis l'ouragan Ivan. En outre, le Bureau météorologique, le Département des terres et du cadastre et la Commission nationale de lutte contre les ouragans ont commencé à utiliser un nouveau modèle de simulation des ondes de tempête appelé « Arbiter of Storm (TAOS) ». Un exercice de sécurité maritime a été effectué en octobre 2007 pour tester la réaction des îles Caïmanes aux catastrophes naturelles.

70. En novembre 2008, un ouragan de force 4, « Paloma », a balayé les îles. Les vents ont soufflé à 216 kilomètres/heure, selon le National Hurricane Center de Miami. L'ouragan Paloma est passé directement au-dessus de la Caïmane Brac et de la Petite Caïmane, mais le plus fort de la tempête a épargné, plus à l'ouest, la Grande Caïmane, plus vaste et plus peuplée. La plupart des 2 000 habitants de la Caïmane Brac et de la Petite Caïmane, ainsi que plusieurs touristes, ont été évacués ou transférés dans des abris avant la tempête. Le commissaire du district de la Caïmane Brac a déclaré que les habitations et les bâtiments de son secteur avaient probablement été endommagés dans 90 à 95 % des cas, les arbres couchés, les poteaux arrachés et les routes barrées par des fils tombés à terre⁴⁶.

71. Les habitants des îles touchées recevront un dédommagement du secteur privé, qui a uni ses forces à celles du gouvernement pour leur procurer une aide monétaire⁴⁷.

72. En outre, la Banque mondiale a établi le Mécanisme d'assurance contre les catastrophes dans les Caraïbes, initiative de mise en commun d'assurances contre

⁴⁵ Voir le *Caymanian Compass* du 29 juillet 2008, à l'adresse www.caycompass.com.

⁴⁶ www.caribbeannetnews.com, 10 novembre 2008.

⁴⁷ www.caribbeannetnews.com, 14 novembre 2008.

les catastrophes, qui a recueilli 47 millions de dollars des États-Unis pour aider les pays de la région, dont les îles Caïmanes, en cas d'ouragan ou de tremblement de terre⁴⁸.

VI. Relations avec les organisations et les partenaires internationaux

73. Fin juillet 2008, la représentante du gouvernement des îles Caïmanes au Royaume-Uni, Jennifer Dilbert, a conduit une délégation du Cayman Islands All Party Parliamentary Group (Groupe parlementaire multipartite), composée de cinq membres, pour une visite de six jours à la Grande Caïmane. Le but de cette visite était de permettre à la délégation et, à travers elle, au Groupe tout entier, de se familiariser avec les îles Caïmanes sous un maximum d'aspects. Au programme figuraient aussi des visites dans les îles sœurs et plusieurs autres arrêts, dont les districts orientaux et la Turtle Farm, ainsi que de nombreuses rencontres avec des représentants de divers secteurs. Le responsable de la délégation, un membre travailliste du Parlement, a déclaré que ce voyage avait fourni l'occasion d'évoquer toute une gamme de questions, touchant notamment à la Liste blanche, au tourisme et au développement, ainsi qu'aux affaires de police⁴⁹.

74. À la suite d'une demande du Gouvernement du Royaume-Uni, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes a décidé, par sa résolution 640 (XXXII), d'admettre les îles Caïmanes comme membre associé de la Commission⁵⁰.²⁰

75. Les îles Caïmanes sont membre associé de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Union postale universelle. Le territoire est également membre associé de la Communauté des Caraïbes, de la Banque de développement des Caraïbes et du Comité olympique international.

76. En tant que territoire non autonome du Royaume-Uni, les îles Caïmanes sont associées à l'Union européenne sans en faire partie. En tant que membre du Forum des États ACP des Caraïbes, les îles Caïmanes sont convenues, en décembre 2007, avec l'Union européenne d'un accord de partenariat économique⁵¹.

77. Dans le cadre de la réunion du Comité consultatif des territoires d'outre-mer qui s'est tenue les 28 et 29 octobre 2008, le gouvernement des îles Caïmanes est convenu de la date cible d'octobre 2009 pour étendre au territoire l'application de la Convention n° 182 de l'Organisation internationale du Travail concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination, et celle de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Il a aussi décidé d'examiner les mesures à sa disposition qui lui permettraient de s'acquitter des obligations internationales en matière d'orientations sexuelles⁵².

⁴⁸ Voir Banque mondiale, 26 février 2008, à l'adresse www.worldbank.org.

⁴⁹ www.caycompass.com, 30 juillet 2008.

⁵⁰ Voir www.eclac.org/ps32/noticias/paginas/5/33375/2008-435-SES32-Resolutions.pdf.

⁵¹ Voir BBC Caribbean, 2 janvier 2008, à l'adresse www.bbc.co.uk/caribbean.

⁵² www.fco.gov.uk, saisi le 12 novembre 2008.

VII. Le statut futur du territoire

A. Position du gouvernement territorial

78. Les faits nouveaux relatifs aux efforts de réforme constitutionnelle du territoire sont présentés dans la section II ci-dessus.

B. Position de la Puissance administrante

79. Dans une déclaration faite le 6 octobre 2008 à la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission), pendant la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, la représentante du Royaume-Uni a dit notamment que la relation de son gouvernement avec ses territoires d'outre-mer se fondait sur le partenariat, des valeurs partagées et le droit de chaque territoire de déterminer s'il souhaitait maintenir ses liens avec le Royaume-Uni, le cas échéant. Le Gouvernement britannique n'avait aucune intention d'imposer l'indépendance contre leur volonté (voir A/C.4/63/SR.2, par. 35 à 37).

80. La représentante du Royaume-Uni a mentionné un certain nombre de processus de révision de la Constitution qui avaient été menés pour mettre au point un cadre constitutionnel moderne reflétant la situation spécifique de chaque territoire. Les dispositions relatives à la bonne gouvernance, aux droits de l'homme et aux rôles des gouverneurs et des responsables politiques élus localement avaient été mises à jour. La représentante a indiqué que l'appui de son gouvernement aux territoires portait principalement sur le renforcement des capacités et le développement durable et que le Gouvernement britannique continuerait de travailler avec le territoire, selon qu'il convenait, dans des domaines tels que la transparence politique et économique, la sécurité, la réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et du fait de l'homme et la gestion de l'environnement.

81. Dans un document daté du 8 mai 2008, adressé au Président du Comité spécial et devant être distribué au séminaire régional pour le Pacifique sur la décolonisation qui s'est tenu à Bandung (Indonésie) plus tard le même mois, le Royaume-Uni a défini sa position⁵³ en se fondant sur le Livre blanc intitulé « Partenariat pour le progrès et la prospérité : la Grande-Bretagne et les territoires d'outre-mer ». Le document abordait également l'état d'avancement des divers processus de révision de la Constitution menés au titre du Livre blanc.

C. Décisions prises par l'Assemblée générale

82. Le 5 décembre 2008, l'Assemblée générale a adopté les résolutions 63/108 A et B sans les mettre aux voix, sur la base du rapport du Comité spécial communiqué à l'Assemblée générale⁵⁴ et de son examen ultérieur par la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

⁵³ Le texte complet de la déclaration peut être consulté sur le site : www.un.org/depts/dpi/decolonization/regional_seminars_statements_08/united_kingdom.pdf.

⁵⁴ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément n° 23 (A/63/23).*

(A/63/408). La section V de la résolution 63/108 B concerne les îles Caïmanes, et dans les paragraphes de cette section,

« *L'Assemblée générale,*

[...]

1. *Se félicite* que le gouvernement du territoire ait publié en janvier 2008 un document de consultation énonçant un certain nombre de propositions de reformes de la Constitution en vue de tenir un référendum sur ces propositions ou leurs révisions plus tard dans le courant de l'année;

2. *Prie* la Puissance administrante d'aider le territoire à mener à bien ses activités de sensibilisation de la population, conformément à l'alinéa *b* de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies, et invite les organismes compétents des Nations Unies à aider le territoire, s'il en fait la demande, à exécuter ces activités;

3. *Se félicite* des efforts entrepris par le gouvernement du territoire pour faire face aux problèmes liés au coût de la vie dans divers secteurs économiques. »
